

# MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRAL

**Commission Interaméricaine de  
Lutte Contre l'Abus des Drogues  
(CICAD)**

**Secrétariat à la Sécurité  
Multidimensionnelle  
(SSM)**

**Haiti**

## ÉVALUATION SUR LE PROGRÈS DE CONTRÔLE DES DROGUES

**MISE EN ŒUVRE DE RECOMMANDATIONS  
CINQUIÈME RONDE D'ÉVALUATION**



**Organisation des  
États Américains**

**2012**



Organisation des  
États Américains



Commission Interamericaine de  
Lutte Contre L'abus des Drogues

## Mécanisme d'Évaluation Multilatéral

# HAÏTI

## Évaluation sur le Progrès de Contrôle des Drogues

### Mise en Oeuvre de Recommandations Cinquième Ronde d'Évaluations

2012

---



## PRÉFACE

Le Mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM) est un instrument conçu pour mesurer l'avancement des actions menées par les États membres de l'Organisation des États américains (OEA) afin de s'attaquer au problème mondial de la drogue et crimes y afférents.

La Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), une institution spécialisée de l'OEA, a lancé ledit mécanisme en 1998, conformément au mandat du Deuxième Sommet des Amériques tenu à Santiago du Chili en Avril de la même année.

Le MEM n'est pas seulement un outil de diagnostic, il est devenu un instrument de diffusion des progrès réalisés par les efforts individuels et collectifs des gouvernements des États membres de l'OEA. Il a également été un catalyseur pour la coopération hémisphérique, en encourageant le dialogue parmi les autorités gouvernementales des États membres et en maximisant les ressources pour acheminer l'assistance vers les zones nécessitant une attention accrue.

Les rapports d'évaluation sont rédigés par le Groupe d'experts gouvernementaux (GEG), un groupe multidisciplinaire d'experts désignés par l'ensemble des États membres de l'OEA/CICAD. Les experts travaillent indépendamment de leur gouvernement, et ne participent pas à l'évaluation de leur propre pays. En outre, chaque pays a le droit d'examiner et de commenter le contenu de l'évaluation, donnant ainsi lieu à un processus transparent et participatif.

La Cinquième Ronde d'évaluation, pour la période 2007-2009, a consisté en deux étapes. L'étape d'évaluation complète évalue les progrès accomplis par les États membres dans la lutte anti-drogues dans les domaines thématiques de renforcement institutionnel, de réduction de la demande et de l'offre, et des mesures de contrôle.

Cette phase a abouti à la publication des rapports nationaux, comprenant au total 350 recommandations adressées aux États membres. L'étape de suivi évalue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations émises lors de la cinquième ronde.



## RECOMMANDATION 1

APPROUVER UN PLAN NATIONAL ANTI-DROGUES POUVANT SERVIR DE CADRE DE REFERENCE POUR TOUTE ACTIVITE ANTI-DROGUE, UNE RECOMMANDATION REITEREE DEPUIS LA PREMIERE RONDE D'ÉVALUATION, 1999-2000.

Haïti indique avoir adopté la Stratégie Nationale anti-drogues 2010-2015, en décembre 2010, stratégie officiellement lancée le 15 mars 2011.

La CICAD se félicite de constater que cette recommandation a été suivie.

## RECOMMANDATION 2

ADHERER A LA CONVENTION INTERAMERICAINE SUR L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIERE PENALE, UNE RECOMMANDATION REITEREE DEPUIS LA PREMIERE RONDE D'ÉVALUATION, 1999-2000.

Haïti n'a pas encore mis cette recommandation en œuvre.

La CICAD s'inquiète de l'absence de progrès et encourage le pays à satisfaire à cette recommandation réitérée à maintes reprises depuis la Première Ronde d'Évaluation, 1999-2000.

## RECOMMANDATION 3

ADHÉRER À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES SUBSTANCES PSYCHOTROPES, DE 1971, UNE RECOMMANDATION MANTES FOIS RÉITÉRÉE DEPUIS LA PREMIÈRE RONDE D'ÉVALUATION, DE 1999-2000.

Haïti n'a pas encore mis cette recommandation en œuvre.

La CICAD s'inquiète de constater l'absence de progrès et encourage le pays à satisfaire à cette recommandation déjà faite à maintes reprises, depuis la Première Ronde d'Évaluation, 1999-2000.



## RECOMMANDATION 4

RATIFIER LA CONVENTION DES NATIONS UNIES DE 2000 CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE ET SES TROIS PROTOCOLES, RECOMMANDATION DÉJÀ FORMULÉE LORS DE LA DEUXIÈME RONDE D'ÉVALUATION, EN 2001-2002:

- A. LE PROTOCOLE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS PAR TERRE, AIR ET MER;
- B. LE PROTOCOLE VISANT À PRÉVENIR, RÉPRIMER ET PUNIR LA TRAITE DES PERSONNES, EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS ; ET
- C. LE PROTOCOLE CONTRE LA FABRICATION ET LE TRAFIC ILLICITES D'ARMES À FEU, DE LEURS PIÈCES, ÉLÉMENTS ET MUNITIONS.

Haïti signale que le Parlement a ratifié la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles le 14 Mars 2009. Tous les instruments de ratification ont été présentés au Secrétaire général dans le premier trimestre 2011.

La CICAD se félicite de constater le progrès accompli dans le sens de cette recommandation.

## RECOMMANDATION 5

ÉTABLIR DES NORMES OFFICIELLES DE FONCTIONNEMENT POUR TOUT CENTRE DE TRAITEMENT SPÉCIALISÉ ASSURANT LE TRAITEMENT DE PATIENTS SOUFFRANT DE PROBLÈMES LIÉS A LA TOXICOMANIE, UNE RECOMMANDATION RÉITÉRÉE DEPUIS LA TROISIÈME RONDE D'ÉVALUATION, 2003-2004.

Haïti signale que la Commission nationale anti-drogues, la CONALD, a créé un Sous-comité d'Experts, et que ce Sous-comité a préparé un projet de normes minimales, lequel a été soumis à l'approbation du Ministère de la Santé et la Population.

La CICAD reconnaît les progrès accomplis par le pays et l'encourage à mener à bien cette recommandation déjà réitérée depuis la Troisième Ronde d'Évaluation, 2003-2004.



## CONCLUSIONS

Au cours de la Cinquième Ronde d'évaluation, Haïti avait fait l'objet de cinq recommandations, dont trois qui remontaient à la Première Ronde d'Évaluation, en 1999-2000 ; la deuxième, en 2001-2002, et la troisième, 2003-2004. Deux de ces recommandations ont été pleinement mises en œuvre ; une autre est en cours de réalisation ; les deux autres n'ont pas été commencées.

La CICAD reconnaît les progrès accomplis par le pays dans le domaine du renforcement des institutions, mais aussi par l'approbation de son Plan national anti-drogues, et dans le cadre des Conventions Internationales, sa ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (2000) et des Protocoles s'y rapportant: pour prévenir, supprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ; contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer ; et contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, leurs pièces et éléments et munitions.

La CICAD prend note de l'absence de progrès vers l'adhésion à la Convention interaméricaine sur l'entraide judiciaire en matière pénale et la Convention des Nations Unies sur les Substances Psychotropes, deux recommandations maintes fois réitérées depuis la première ronde d'évaluation, de 1999-2000.

La CICAD reconnaît les progrès accomplis vers l'établissement de normes d'exploitation officielles pour les centres spécialisés de traitement de la toxicomanie.

La CICAD constate la participation d'Haïti dans le Mécanisme d'Évaluation Multilatéral et encourage le pays à persévérer dans ses efforts pour mettre en œuvre lesdites recommandations.

Antigua  
and Barbuda Argentina  
The Bahamas Barbados Belize Bolivia B  
Canada Chile Colombia Costa Rica Dominica  
Republic Ecuador El Salvador Grenada Guatemal  
Honduras Jamaica Mexico Nicaragua Panama Paragu  
and Nevis Saint Lucia Saint Vincent and the Grenadines  
Tobago United States of America Uruguay Venezuela Ant  
Bahamas Barbados Belize Bolivia Brazil Canada and Barbuda  
Republic Ecuador El Salvador Grenada Guat The Bahamas Barb  
Panama Paraguay Peru Saint Kitts and Brazil Canada Chile Colon  
Trinidad and Tobago United States of Dominican Republic Ecuad  
Bahamas Barbados Belize Bolivia Brazil Guatemala Guyana Haiti Hondu  
El Salvador Grenada Guatemala Guy Panama Paraguay Peru Saint Kitts  
Kitts and Nevis Saint Lucia Saint Vin and the Grenadines Suriname Trinidad  
Uruguay Venezuela Antigua and Br Uruguay Venezuela Antigua and Br  
Costa Rica Dominica Dominican Re Belize Bolivia Brazil Canada Chile Colombi  
Nicaragua Panama Paraguay Peru Ecuador El Salvador Grenada Guatemala  
Tobago United States of America U Nicaragua Panama Paraguay Peru Saint Kit  
Canada Chile Colombia Costa Rica the Grenadines Suriname Trinidad and Tobago  
Jamaica Mexico Nicaragua Panam Antigua and Barbuda Argentina The Bahama  
Trinidad and Tobago United State Colombia Costa Rica Dominica Dominican Rep  
Bolivia Brazil Canada Chile Colomb Guyana Haiti Jamaica Mexico Nicaragua  
Honduras Jamaica Mexico Nicarag Saint Lucia Saint Vincent and the Grenadines S  
Trinidad and Tobago United States America Uruguay Venezuela Antigua and Barbuda  
Brazil Canada Chile Colombia Cos Brazil Canada Chile Colombia Costa Rica  
Jamaica Mexico Nicaragua Panam Guatemala Guyana Haiti Honduras Jamaica Mexico  
and Tobago United States of Ame Nevis Saint Lucia Saint Vincent and the Gr  
Canada Chile Colombia Costa Rica America Uruguay Venezuela Antigua and Barbuda  
Mexico Nicaragua Panama Paragu Brazil Canada Chile Colombia Costa Rica Dominica  
Tobago United States of America U Guatemala Guyana Haiti Jamaica Mexico  
Chile Colombia Costa Rica Domin and Nevis Saint Lucia Saint Vincent and the Gr  
Mexico Nicaragua Panama Parag States of America Uruguay Venezuela Antigua  
and Tobago United States of Ame Belize Bolivia Brazil Canada Chile Colombia Co  
Brazil Canada Chile Colombia Cos El Salvador Grenada Guatemala Guyana Haiti  
Honduras Jamaica Mexico Nicaragua Paraguay Peru Saint Kitts and Nevis Sain  
Suriname Trinidad and Tobago Uni Suriname Trinidad and Tobago United Sta  
Barbados Belize Bolivia Brazil Cana and Barbuda Argentina The Bahamas Ba  
Guatemala Guyana Haiti Honduras Colombia Costa Rica Dominica Dominica  
Saint Vincent and the Grenadines Sur Guatemala Guyana Haiti Honduras  
and Barbuda Argentina The Bahamas Paraguay Peru Saint Kitts and Ne  
Dominican Republic Ecuador El Salvador the Grenadines Suriname Trini  
Panama Paraguay Peru Saint Kitts and Ne of America Uruguay Venez  
and Tobago United States of America Ur Argentina The Bahamas  
Barbados Belize Bolivia Brazil Canada Chile Brazil Canada  
Ecuador El Salvador Grenada Guatemala Guyana  
Panama Paraguay Peru Saint Kitts and Nevis Saint Lucia Saint  
Suriname Trinidad and Tobago United States of America Uru  
and Barbuda Argentina The Bahamas Barbados Belize B  
Chile Colombia Costa Rica Dominica Dominican R  
El Salvador Grenada Guatemala Guyana Hai  
Jamaica Mexico Nicaragua Panama Par  
Peru Saint Kitts and Nevis Saint



**Organisation des États Américains**

**1889 F Street, NW**

**Washington, DC 20006**

**Tel: (202) 458 3000**

**[www.cicad.oas.org](http://www.cicad.oas.org)**

ISBN 978-0-8270-5807-1